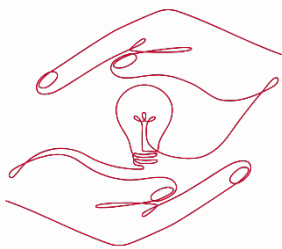


# Construire la formation avec la recherche

Le partenariat du Cnesco  
avec les académies et les régions académiques



Un partenariat pour faciliter l'accès aux ressources scientifiques, soutenir l'ingénierie de formation et accompagner la transformation des pratiques professionnelles.

## Ce que permet un partenariat avec le Cnesco

---

Le partenariat proposé par le Centre national d'étude des systèmes scolaires (Cnesco) aux académies et/ou régions académiques vise à accompagner leurs stratégies de formation continue. Il s'inscrit dans la démarche d'appui aux acteurs de l'éducation portée par le Cnesco et traduit sa volonté de favoriser une mobilisation partagée des savoirs issus de la recherche.

Le présent document présente les types d'interventions envisageables, les ressources mobilisables ainsi que les conditions de mise en œuvre de partenariats adaptables aux contextes locaux. Il distingue les services inclus dans la convention (socle sans contrepartie financière) des prestations d'ingénierie sur mesure disponibles à la carte, dont le chiffrage est établi sur la base du temps réel mobilisé.

## Comment fonctionne le partenariat ?

---

### À qui s'adresse le partenariat ?

Le partenariat s'adresse prioritairement aux équipes de formation intervenant dans la formation continue ainsi qu'aux personnels d'encadrement du premier et du second degrés, en lien avec les équipes en charge des stratégies de formation.

## Une expertise scientifique au service des priorités académiques

Le partenariat entre le Cnesco et les académies et/ou régions académiques s'appuie sur des enjeux partagés :

- ✓ nourrir la réflexion des acteurs de terrain en favorisant l'appropriation des ressources scientifiques produites à l'occasion des conférences organisées par le Cnesco ;
- ✓ accompagner la transformation des pratiques professionnelles à travers la formation continue ;
- ✓ articuler les dynamiques locales de formation avec les expertises nationales du Cnesco, dans une logique de co-construction et d'adaptation aux contextes académiques.

Pour répondre à ces enjeux, le Cnesco met à disposition ses ressources et son éclairage scientifique afin d'enrichir les contenus de formation conçus et pilotés par les équipes académiques. Il peut également apporter un appui méthodologique à l'ingénierie pédagogique des parcours ou des séquences de formation, en complément de l'expertise locale. Son accompagnement s'inscrit dans une logique d'appui aux acteurs locaux et vise à enrichir les contenus et les modalités de formation à partir des résultats de la recherche, dans le respect des priorités et des dynamiques propres à chaque académie.

### Les rôles de chacun

Le partenariat repose sur une complémentarité entre l'expertise scientifique du Cnesco et la connaissance des contextes locaux portée par les académies.

Le Cnesco apporte	L'académie pilote
Expertise scientifique	Définition des priorités de formation
Ressources et recommandations	Déploiement des actions
Comparaisons internationales	Contextualisation aux besoins locaux
Appui à la conception de formations	Animation des temps de formation
Réseau de chercheurs	Mobilisation des acteurs de terrain

#### ↳ Un appui complémentaire avec Réseau Canopé

Le Cnesco a conclu une convention de partenariat avec Réseau Canopé. Lorsque l'académie le souhaite, les équipes de Réseau Canopé peuvent être mobilisées pour un appui local complémentaire — notamment en matière d'animation de temps collectifs lors des conférences ou des ateliers associés et de diffusion des ressources du Cnesco. Cette mobilisation s'effectue en coordination avec le Cnesco, qui assure le cadrage scientifique et méthodologique des interventions.

\*S'inscrit en complémentarité du cadre conventionnel et ne se substitue pas aux engagements du Cnesco.

## Ce que le partenariat met à votre disposition

---

Le partenariat repose sur deux niveaux d'accompagnement complémentaires : un socle de services accessible à l'ensemble des partenaires dès la signature de la convention et, pour des académies qui souhaitent aller plus loin, des prestations d'ingénierie sur mesure mobilisables dans le cadre d'un accompagnement spécifique.

### Le socle partenarial

Dès la signature de la convention, les partenaires ont accès à un ensemble de ressources et de services destinés à soutenir leurs stratégies de formation et à favoriser la mobilisation de la recherche dans les pratiques professionnelles.

#### ✓ Appui à l'organisation des conférences et ateliers associés

- Soutien organisationnel et méthodologique à la préparation des conférences associées (lors d'une conférence de consensus) ou des ateliers associés (lors d'une conférence de comparaisons internationales) — hors intervention directe du Cnesco en tant qu'expert lors de la séance.
- Coordination avec les équipes de Réseau Canopé lorsqu'elles sont parties prenantes de l'organisation.

#### ✓ Accès au réseau de chercheurs du Cnesco

- Accès privilégié au réseau des chercheurs du Cnesco

#### ✓ Repérage et mobilisation des ressources du Cnesco

- Identification et orientation vers des ressources existantes du Cnesco pertinentes au regard des priorités académiques.
- Accès anticipé aux synthèses des notes des experts et premières ressources documentaires, environ trois semaines avant la conférence.

#### ✓ Animation du réseau des partenaires

- Accès à l'espace collaboratif des partenaires du Cnesco (plateforme Moodle, accessible depuis le site du Cnesco à partir de 2027).
- Partage et mutualisation des ressources, retours d'expérience.
- Animation de communautés thématiques autour des travaux du Cnesco.

## Les engagements réciproques du partenariat

Le partenariat repose sur une dynamique de coopération entre le Cnesco et les académies ou régions académiques partenaires. Pour favoriser la diffusion des travaux de recherche et leur appropriation par les acteurs de terrain, chaque partenaire contribue à faire vivre les ressources et dispositifs proposés dans le cadre de la convention.

- ✓ **Inscrire au PAF** au moins une conférence ou un atelier associé aux travaux du Cnesco au cours de la période couverte par la convention.
- ✓ **Mobiliser et diffuser les ressources Cnesco** dans le cadre de ses actions de formation, auprès des formateurs et des personnels concernés.
- ✓ **Encourager la mise en œuvre des recommandations** issues de la recherche sur le terrain, en lien avec les acteurs locaux compétents, notamment la CARDIE.
- ✓ **Partager avec le Cnesco un retour d'expérience** sur les actions menées — modalités, publics touchés, effets observés — afin d'alimenter la connaissance collective et d'améliorer les dispositifs partenariaux.

*Ces engagements conditionnent l'activation du socle partenarial. Ils ne donnent pas lieu à contrepartie financière mais constituent le fondement de la réciprocité sur laquelle repose la convention.*

## Les accompagnements sur mesure

Lorsqu'une académie souhaite aller au-delà du socle partenarial, le Cnesco peut mobiliser son expertise nationale au service d'un projet spécifique.

Ces accompagnements sur mesure reposent sur une capacité que peu d'acteurs du système éducatif sont en mesure d'offrir : traduire des résultats de recherche en leviers opérationnels pour la formation, en tenant compte des priorités et du contexte propres à chaque académie.

Il s'agit d'un accompagnement approfondi, conçu conjointement, qui va sensiblement au-delà de l'orientation et de l'appui organisationnel prévus dans le socle.

Ces prestations sont des services individualisés, conçus spécifiquement pour l'académie concernée. Elles font l'objet d'un avenant annexé à la convention, qui constitue le support juridique et financier de l'engagement des deux parties.

*Un barème indicatif des prestations est disponible sur demande auprès du Cnesco.*

- ✓ **Soutien méthodologique à l'ingénierie d'un parcours de formation**
  - Appui à la structuration d'un parcours de formation ancré sur les ressources du Cnesco : cadrage avec l'EAFIC (objectifs, public, thématique), analyse des ressources et structuration du parcours, définition des objectifs pédagogiques et séquençage, rédaction d'une trame / d'un livrable de parcours, restitution finale.

✓ **Intervention en académie**

- Intervention directe d'un membre du Cnesco : cadrage préparatoire avec l'EAFC, préparation et adaptation des supports au contexte local, animation d'une demi-journée, compte rendu et suites. En présentiel ou distanciel selon les besoins. Livrable écrit remis au partenaire.

✓ **Accompagnement à la mise en œuvre d'une recommandation prioritaire**

- Traduction d'une recommandation en pratique de formation : cadrage du besoin et choix de la recommandation, traduction opérationnelle pour l'académie, points de suivi avec l'équipe académique, mise en lien avec des équipes comparables et capitalisation.

✓ **Synthèse et restitution personnalisée des ateliers associés**

- Mise en regard des productions des ateliers associés avec la synthèse nationale du Cnesco : lecture des productions, analyse comparée, rédaction d'un livrable écrit, restitution à l'académie.

✓ **Accompagnement à l'évaluation d'une recommandation**

- Appui méthodologique à l'évaluation d'une expérimentation issue des recommandations du Cnesco : cadrage de l'expérimentation et des objectifs d'évaluation, présentation des approches et méthodes d'évaluation et identification des évaluateurs potentiels, identification des indicateurs, points de suivi méthodologique, documentation / livrable méthodologique. Le Cnesco n'assure pas lui-même la conduite de l'évaluation.

✓ **Apprendre à lire un article de recherche**

- Préparation et animation d'un atelier d'initiation à la lecture critique d'un article de recherche, ancré sur les ressources du Cnesco.

## Les ressources mises à disposition des partenaires

Les conférences du Cnesco génèrent diverses ressources scientifiques accessibles **gratuitement en ligne**, produites selon un cahier des charges strict garantissant un ancrage scientifique pluridisciplinaire, un langage accessible aux non-chercheurs et un propos non prescriptif.

Ressources systématiquement produites à chaque conférence :

- Rapports de cadrage
- Apports scientifiques
- Notes des experts
- Recommandations
- Dossier de synthèse
- Capsules vidéo des interventions en direct
- Support de présentation des experts

### ↳ Comment les partenaires utilisent les ressources du Cnesco ?

**58 %** pour enrichir le contenu d'une formation

**54 %** pour repérer des leviers de transformation des pratiques

**39 %** pour identifier des pistes d'évolution à l'échelle des établissements

**61 %** jugent le dossier de synthèse particulièrement utile

*Source : enquête Cnesco 2024.*

## En pratique


---

### Cadre juridique et financier

Le partenariat s'inscrit dans un cadre conventionnel établi avec le Cnam (SIRET 197 534 712 00017), garantissant un cadre juridique et organisationnel clair. Les prestations à la carte font l'objet d'un avenant à la convention initiale, précisant la nature, le contenu, la durée, le tarif et les modalités de versement. Le règlement s'effectue selon les règles de la comptabilité publique via la plateforme Chorus pro.

### Durée et suivi

La durée du partenariat est déterminée au cas par cas, en cohérence avec les projets de formation envisagés. Un comité de coordination se réunit au moins une fois par an pour assurer le suivi et proposer des évolutions.

 **Contact** : Cécile PACCHIANA, coordinatrice du Cnesco, responsable des partenariats et du développement ([cecile.pacchiana-rossi@lecnam.net](mailto:cecile.pacchiana-rossi@lecnam.net))